

AVOCATS

Armand Bâ, bâtonnier de La Roche-sur-Yon 423e8

L'essentiel

Entre l'art et la robe, il a longuement hésité. Aujourd'hui bâtonnier de l'ordre des avocats de La Roche-sur-Yon, Armand Bâ continue de miser sur l'imagination et prône l'ouverture aux autres et à toutes les disciplines.



Le métissage, Armand Bâ en a fait une force... et un art de vivre. Au-delà de ses racines – il est né d'un père sénégalais et d'une mère française, originaire de la Vienne –, le bâtonnier de La Roche-sur-Yon a toujours aimé mélanger les genres et les activités. Au moment de faire un choix de carrière, tout d'abord, son cœur a balancé entre le métier d'avocat et celui de commissaire-priseur. Outre une maîtrise de droit privé et un DESS de juriste européen à Tours, ce natif de Châtellerauld a donc suivi en parallèle un cursus en histoire des arts. « Lorsque l'on analyse un tableau, en plus de la technique, on retrouve ce rapport à l'humain qui manque parfois aux études de droit », commente-t-il. « Cela m'a permis d'aller au-delà des apparences, et de faire preuve d'imagination. »

À la recherche de l'inattendu. Armand Bâ garde notamment le souvenir d'un stage au sein de la prestigieuse maison de vente Ader Picard Tajan, et de moments passés dans le métro parisien à transporter des Renoir et autres bijoux hors de prix... « C'était un univers totalement différent de ce que j'ai connu ensuite » sourit-il. À l'occasion de son CAPA, il effectue également un stage en cabinet d'avocats à Châtellerauld. C'est le déclic. « J'ai découvert à ce moment-là que la profession d'avocat, c'était aussi la recherche de solutions, et que mon imagination pouvait également être stimulée dans ce cadre. » Une prestation de serment plus tard, en 1996, l'avocat commence sa carrière en Vendée comme collaborateur d'un cabinet généraliste. Plusieurs années plus tard, en 2004, il s'installe à son compte et se voit rapidement rejoindre par Marie-Pierre Delisle, qui est à la fois sa compagne et associée. Ensemble, ils forment à Fontenay-le-Comte la SCP Bâ Delisle, principalement tournée vers le pénal, les affaires familiales et les contentieux civils, immobiliers, commerciaux ou encore administratifs.

« Je suis un avocat de la robe, comme on dit », résume Armand Bâ. « Lorsque j'ai commencé ce métier, j'ai fait beaucoup de dossiers d'assises et j'adorais cela. Mais comme je souhaitais avoir une clientèle plus homogène, et les dossiers en droit pénal étant souvent peu rémunérateurs dans les petites juridictions, j'ai finalement décidé de diversifier mon activité. » Aujourd'hui, l'avocat tente de toujours rechercher l'inattendu dans ce qu'il fait. Celui-là même qui a rythmé bon nombre de ses dossiers d'assises. Notamment celui, très médiatique, de la Maison d'Ariane, sur lequel il est intervenu en 2007 et qui a abouti à la condamnation de l'ex-directeur de ce foyer maternel vendéen pour viols et agressions sexuelles sur des résidentes et salariées. Un dossier qui n'a pas manqué de le mettre sous le feu des projecteurs. « On vous filme, vous interviewe... C'est un monde que nous, avocats de province, connaissons mal » affirme-t-il.

Communication. Entre la réforme *Dati* et une aide juridictionnelle souvent mise à mal, Armand Bâ s'engage également très tôt dans les luttes de sa profession. « Je me suis rendu compte que les pouvoirs étaient parfois un peu sourds », souffle-t-il. « Il me semblait important d'essayer, à mon échelle, de rétablir la communication et de convaincre. » Après deux mandats au conseil de l'ordre, il cède aux sirènes du bâtonnat et se voit élire à la tête des 144 avocats du barreau de La Roche-sur-Yon le 1^{er} janvier 2020. « Je souhaitais poursuivre ma mission ordinale dans l'intérêt des confrères » explique celui qui, envers et contre les crises successives essuyées par la profession au cours des derniers mois, a choisi de mettre l'accent sur les échanges. Pendant les grèves contre la réforme des retraites, cela a pris la forme de nombreuses assemblées générales extraordinaires ou encore de discussions avec ses pairs de la conférence des barreaux du Grand Sud Ouest (CBGSO). Puis, au cours de la crise sanitaire, celle d'une campagne de communication peu commune auprès de ses confrères. « Il a fallu faire un gros travail de tri d'informations pour que celles-ci soient lisibles pour tous les avocats du barreau », indique le bâtonnier. « Le but était de passer de la communication générale à de l'information plus précise. » Une période qui a également permis de refondre le site de l'ordre afin de le rendre plus clair pour les justiciables, et qui laisse aujourd'hui place à de nombreux projets. Parmi eux, celui d'organiser d'ici la fin de l'année une conférence interprofessionnelle entre avocats, notaires et huissiers de justice. « Je souhaite également mettre en place avec d'autres bâtonniers une formation sur la déontologie, avec des cas pratiques », ajoute Armand Bâ. « De manière générale, il faut que notre profession continue à faire preuve de générosité et d'ouverture, surtout en cette période individualiste et un peu mortifère. » À bon entendre.

Chloé ENKAOUA